

Trajectoires individuelles et pauvreté

Madior Fall, Jean-Paul Lorgnet, Nathalie Missègue*

Entre 2003 et 2006, 22 % des personnes ont connu au moins une année de pauvreté monétaire, mais souvent de façon transitoire. Les transitions (entrées ou sorties) vis-à-vis de la pauvreté sont plus fréquentes chez les personnes seules et les familles monoparentales, et parmi les non-diplômés.

Si l'évolution de la composition du revenu disponible a un impact direct sur les transitions au regard de la pauvreté, les événements familiaux y contribuent notablement, à autres caractéristiques égales. Le départ d'un enfant ou l'arrivée d'une personne sans revenu favorisent ainsi l'entrée dans la pauvreté. En outre, la persistance dans la pauvreté (c'est-à-dire le fait de rester pauvre relativement longtemps) est plus prégnante dès lors que les revenus générés par l'activité professionnelle du conjoint sont plus fluctuants. Sortir de la pauvreté est aussi corrélé à des changements de situation familiale, mais dont la nature diffère quelque peu, comme par exemple l'arrivée d'une personne lorsqu'elle apporte des ressources supplémentaires. De surcroît, le chômage réduit les chances de sortir de la pauvreté.

La situation économique locale joue par ailleurs de manière significative sur les transitions : plus elle est favorable, plus elle préserve de la pauvreté et dans une moindre mesure, plus elle favorise la sortie de pauvreté.

Comprendre les déterminants de la transition entre pauvreté monétaire et non-pauvreté ainsi que les facteurs qui déterminent la persistance de la pauvreté est essentiel pour la mise en place de politiques publiques efficaces de lutte contre la pauvreté. Cette étude analyse les dynamiques individuelles de transition dans le domaine de la pauvreté à travers la description des caractéristiques sociodémographiques qui favorisent le basculement dans la pauvreté ou, au contraire, influent sur la sortie d'une situation de pauvreté. En outre, l'impact de l'environnement économique local sur les transitions et la persistance dans la pauvreté est appréhendé à travers le taux de chômage du lieu de résidence.

L'étude s'appuie sur le dispositif des Statistiques sur les ressources et les conditions de vie – SRCV – (*annexe Sources et méthodes*). Ce dispositif permet le suivi annuel des revenus, des niveaux de vie qui en découlent et donc de l'appartenance ou non à la population pauvre d'une année à l'autre (*encadré 1*). En outre, l'utilisation de SRCV dans sa dimension longitudinale permet de mettre en relation les transitions individuelles (basculer dans la pauvreté, en sortir) et les situations de maintien dans un « état » donné (rester pauvre, notamment) avec les changements intervenus par ailleurs en termes de situation familiale (naissance, décès, etc.) et professionnelle (passage par le chômage, changement d'employeur, etc.). La période d'observation couvre les années de revenus 2003 à 2006.

* Madior Fall, PSE, Inra ; Jean-Paul Lorgnet, Nathalie Missègue, Insee.

Définition des seuils de pauvreté monétaire et des entrées et sorties de la pauvreté

L'approche monétaire de la pauvreté utilisée ici est basée sur la distribution du niveau de vie des personnes, défini de manière usuelle comme le revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC), afin de tenir compte des économies d'échelle réalisées au sein d'un ménage. Les unités de consommation (UC) sont calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans. Toutes les personnes d'un même ménage ont, par convention, le même niveau de vie. Une personne est considérée comme pauvre lorsqu'elle vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Le problème méthodologique fondamental que l'on rencontre en mesurant la pauvreté monétaire est la détermination du seuil de pauvreté, c'est-à-dire de la valeur limite qui sépare la population de personnes pauvres des autres. La plupart du temps, l'évaluation de la pauvreté est effectuée sur une base relative : le seuil de pauvreté est alors déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population.

Est considérée ici comme pauvre l'année de base (2003) une personne (ou un ménage) dont le niveau de vie est inférieur à 60 % du niveau de vie médian de l'ensemble de la population. Pour les années postérieures, on ne recalcule pas de nouveaux seuils relatifs. On travaille en effet ici sur les individus dits « présents-présents » (encadré 2) et l'absence des personnes entrant et sortant du panel l'année suivante ne permet pas de recalculer le seuil sur l'ensemble de la population. On actualise alors successivement le seuil de 2003 par les indices des prix à la consommation. Les seuils de pauvreté employés pour les années 2004 à 2006 sont donc des seuils « semi relatifs », ancrés en 2003.

La proportion de personnes aux niveaux de vie proches des seuils de pauvreté étant importante, une faible variation du niveau de vie d'une année à l'autre peut conduire un nombre élevé de personnes à passer, statistiquement, d'un état (pauvre ou non pauvre) à l'autre. Pour restreindre l'analyse à des cas où les entrées et sorties de la pauvreté ont davantage de sens, on considère qu'il y a changement d'état si la transition est due à une variation significative du niveau de vie, soit une variation de plus ou de moins 10 % par rapport au seuil. Cette dernière restriction est faite pour atténuer aussi le poids d'éventuelles erreurs de mesure pouvant entraîner des transitions fictives [Lollivier, Verger, 2005].

Entre 2003 et 2006, 22 % des personnes ont connu au moins une année de pauvreté, mais souvent de façon transitoire

De 2003 à 2006, un peu plus des trois quarts des personnes n'ont jamais connu la pauvreté (figure 1). Parmi les personnes qui ont connu la pauvreté au cours de cette période, une sur huit a toujours été pauvre, une sur deux ne l'a été qu'une année et une sur trois de deux à trois ans.

D'une année à l'autre, devenir pauvre, sortir de la pauvreté, rester pauvre, concerne des proportions relativement similaires de la population entre 2003 et 2006 (figure 2). Durant cette période, 5,3 % à 5,9 % des personnes restent pauvres, une proportion comparable sort de la pauvreté (5 % à 6,3 %), une part moindre y entre (3,9 % à 4,8 %). Il existe donc une composante transitoire importante pour la pauvreté. En moyenne annuelle, parmi les personnes ayant connu la pauvreté entre 2003 et 2006, 29 % deviennent pauvres et 36 % sortent de la pauvreté.

1. Nombre d'années de pauvreté monétaire sur la période 2003-2006

en %

Nombre d'années de pauvreté	Ménages concernés	Personnes concernées
0 (non pauvre sur toute la période)	75,0	77,6
1	12,3	11,7
2	5,6	4,4
3	4,1	3,5
4 (pauvre sur toute la période)	3,0	2,8
Total	100	100

Champ : personnes de France métropolitaine présentes en 2003, 2004, 2005 et 2006.

Source : Insee, Panel SACV-SILC 2003-2006.

2. Répartition des transitions et des « états » d'une année à l'autre

en %

	2003-2004		2004-2005		2005-2006	
	Personnes	Ménages	Personnes	Ménages	Personnes	Ménages
Rester pauvre	5,8	5,7	5,9	6,2	5,3	6,0
Entrer dans la pauvreté	4,7	6,3	4,8	5,4	3,9	4,7
Sortir de la pauvreté	6,3	6,7	5,2	5,8	5,0	5,5
Rester non pauvre	83,2	81,3	84,1	82,6	85,8	83,8
Ensemble	100	100	100	100	100	100

Champ : personnes de France métropolitaine présentes les deux années.

Source : Insee, Panel SACV-SILC 2003-2006.

Les personnes épargnées par la pauvreté : plutôt des couples, habitant plus souvent en région parisienne et plutôt diplômées

On s'intéresse désormais à la situation des personnes au regard de la pauvreté monétaire entre deux dates : l'année dite « de référence » (2003, 2004 ou 2005) et 2006 (*encadré 2*). Cependant, les résultats relatifs aux transitions 2003-2006, 2004-2006 et 2005-2006 sont assez proches quelle que soit la période : aussi, seule la période 2005-2006 est présentée ici.

Les personnes vivant en couple (avec ou sans enfants) sont les moins touchées par la pauvreté. En effet, elles représentent 79 % des personnes qui n'ont jamais été pauvres en 2005 et 2006 alors qu'elles constituent 61 % à 72 % de celles touchées par la pauvreté à un moment ou un autre (*figure 3*). Les personnes vivant en région parisienne semblent davantage préservées

3. Transitions individuelles selon le ménage dans lequel vit la personne

en %

Type de ménage	2005 à 2006				Ensemble de la population
	Rester pauvre	Devenir pauvre	Sortir de la pauvreté	Rester non pauvre	
Personne seule	21,6	15,2	17,3	14,0	14,7
Famille monoparentale	15,7	11,5	17,3	6,7	7,9
Couples :	61,2	72,3	64,5	78,8	76,8
Couple sans enfant	15,7	19,6	11,8	25,9	24,4
Couple avec 1 enfant	14,2	14,7	13,0	19,6	18,8
Couple avec 2 enfants ou plus	31,3	38,0	39,7	33,3	33,6
Autre type de ménage	1,5	1,0	0,9	0,5	0,6
Ensemble	100	100	100	100	100

Champ : personnes de France métropolitaine présentes en 2005 et 2006.

Lecture : le type de ménage est défini en 2005. Parmi les personnes restées pauvres en 2005 et 2006, 21,6 % vivent seules, 15,7 % au sein d'une famille monoparentale, 15,7 % au sein d'un couple sans enfant, 14,2 % au sein d'un ménage avec un couple et un enfant, 31,3 % au sein d'un ménage avec un couple et au moins deux enfants, et 1,5 % dans un autre type de ménage.

Source : Insee, Panel SACV-SILC 2005-2006.

Persistance dans la pauvreté

Dans un premier temps, pour la description de la persistance dans la pauvreté, on s'intéresse aux personnes ou aux ménages qui sont passés au cours des années 2003 à 2006 par une phase de pauvreté monétaire. On observe les états (pauvre, non pauvre) et les changements d'états entre une année, appelée « année de référence » (2003, 2004 ou 2005) et 2006, en étudiant l'ensemble des personnes présentes dans SRCV 2007. En effet, l'enquête SRCV réalisée l'année *N* porte sur les revenus déclarés l'année précédente. Les années mentionnées dans cette étude correspondent aux années de revenus et non à la date de collecte des données. On se restreint pour cette étude aux personnes (et à leurs ménages) du panel dits « présents-présents » : la personne doit être présente aux deux dates pour pouvoir qualifier ses changements ou non d'états. Il est en outre tenu compte ici du phénomène d'attrition (le fait que certaines personnes « quittent » spontanément le panel sur la période, alors qu'elles auraient dû être réinterrogées, phénomène qui peut davantage toucher les ménages pauvres), grâce à l'utilisation d'un jeu de pondérations spécifiques (pondérations longitudinales). La persistance dans la pauvreté est définie comme le fait de connaître au moins deux épisodes (ou

années) de pauvreté : par exemple être pauvre à la fois l'année de référence et en 2006. On qualifiera également ce groupe de personnes « les plus exposées à la pauvreté ». Une fois les états et les transitions qualifiés (devenir pauvre entre l'année de référence et 2006, sortir de la pauvreté entre l'année de référence et 2006) – une même personne ou ménage pouvant être présent dans différents groupes – il s'agit ensuite d'observer, d'une part les composantes du revenu disponible qui ont influencé le passage d'un état à l'autre, et d'autre part les événements qui entraînent un changement dans la composition du ménage, donc du nombre d'unités de consommation et par conséquent du niveau de vie des personnes.

Le revenu disponible agrège les revenus d'activité et les transferts réunis en trois postes : prestations familiales, minima sociaux et aides au logement. Le revenu disponible des ménages pauvres étant principalement constitué de ces quatre types de revenus, le poids des impôts acquittés étant faible, la décomposition de leur de revenu disponible est par simplification calculée comme la somme de ces quatre composantes.

Dans un second temps, la notion de persistance dans la pauvreté est appréhendée par un nombre important d'années passées dans la pauvreté : 3 ou 4 années sur les 4 étudiées.

de la pauvreté. Ainsi, 18 % des personnes qui n'ont pas connu la pauvreté habitaient dans l'agglomération parisienne en début de période ; ce n'est le cas que de 12,1 à 14,5 % de celles qui sont restées ou devenues pauvres sur la période (*figure 4*). Enfin, les diplômés de l'enseignement supérieur sont surreprésentés dans la population qui n'a pas connu la pauvreté (17,5 %, contre 5 % à 9 % des personnes restées ou devenues pauvres sur la période) (*figure 5*).

Les personnes vivant dans des familles monoparentales restent plus souvent pauvres

Les personnes vivant seules constituent 22 % des personnes qui restent pauvres alors qu'elles représentent près de 15 % de l'ensemble de la population (*figure 3*). Les familles monoparentales représentent, quant à elles, près de 16 % de celles restant pauvres, alors qu'elles sont moitié moins en proportion dans la population totale. Par ailleurs, les personnes vivant au sein de ménages dits « complexes », soit en raison de la cohabitation de plusieurs générations ou de personnes isolées sans lien de parenté, sont surreprésentées dans la population de celles qui se maintiennent dans la pauvreté. C'est surtout dans les grandes villes – villes de plus de 100 000 habitants hors agglomération parisienne – que se concentrent les personnes les plus exposées à la pauvreté : 34 % habitent dans une grande ville en 2005 contre 28 % de l'ensemble

4. Transitions individuelles et lieu d'habitation

en %

	2005 à 2006				Ensemble de la population
	Rester pauvre	Devenir pauvre	Sortir de la pauvreté	Rester non pauvre	
Taille de la commune de résidence					
Rural et unité de moins de 5 000 habitants	26,6	28,8	28,0	25,0	25,4
5 000 - 20 000 habitants	15,7	19,0	15,6	16,8	16,8
20 000 - 100 000 habitants	12,0	12,5	13,0	12,7	12,7
Plus de 100 000 habitants	33,6	25,2	27,9	27,4	27,6
Agglomération parisienne	12,1	14,5	15,5	18,1	17,5
Ensemble	100	100	100	100	100

Champ : personnes de France métropolitaine présentes en 2005 et 2006.

Lecture : le lieu d'habitation considéré est celui de l'année 2005. Les personnes qui sont devenues pauvres en 2006 (et ne l'étaient pas en 2005) habitent à 28,8 % dans des communes de moins de 5 000 habitants, 19,0 % dans des communes de 5 000 à 20 000 habitants, 12,5 % dans des communes de 20 000 à 100 000 habitants, 25,2 % dans des communes de plus de 100 000 habitants et 14,5 % dans l'agglomération parisienne.

Source : Insee, Panel SRCV-SILC 2005-2006.

de la population (figure 4). Enfin, les non-diplômés représentent 57 % des personnes qui restent pauvres, contre 27 % de personnes non diplômées dans la population toute entière (figure 5).

Les ménages dans lesquels vivent les personnes les plus exposées à la pauvreté perçoivent un peu plus de prestations sociales que de revenus d'activité. Ainsi, les ménages restés pauvres ont un revenu disponible moyen composé de 45 % de revenus d'activité, de 15 % de prestations familiales, de 15 % de minima sociaux et de 25 % d'aides au logement. Cette composition est constante quelle que soit l'année de référence, de 2003 à 2005. Ces ménages voient toutefois leurs revenus évoluer entre l'année de référence et 2006 : pour un quart d'entre eux, le revenu disponible s'accroît de plus de 30 %. Deux raisons sont à l'œuvre pour expliquer qu'ils ne sortent pas pour autant de la pauvreté. D'un côté, l'augmentation des revenus peut être liée à l'arrivée d'un enfant et des prestations supplémentaires auxquelles elle donne droit. Dans ce cas, l'augmentation du niveau de vie est moindre du fait de l'augmentation du nombre d'unités de consommation (UC) du ménage (+ 0,3) et peut ne pas être suffisante pour sortir de la pauvreté. De l'autre, l'intensité de la pauvreté (annexe Glossaire) des personnes seules est telle que même un accroissement de près d'un tiers du revenu ne suffit pas à les faire sortir de la pauvreté.

5. Transitions individuelles et niveau de diplôme

en %

	2005 à 2006				Ensemble de la population
	Rester pauvre	Devenir pauvre	Sortir de la pauvreté	Rester non pauvre	
Diplôme					
Sans diplôme ou CEP	57,2	32,0	37,0	24,4	27,0
CAP, BEP	25,9	40,2	36,6	33,6	33,6
Bac à Bac+2	12,1	18,9	15,9	24,5	23,2
Supérieur à Bac+2	4,8	8,9	10,5	17,5	16,2
Ensemble	100	100	100	100	100

Champ : personnes de France métropolitaine présentes en 2005 et 2006.

Lecture : le diplôme considéré est celui de l'année 2005. Parmi les personnes qui sortent de la pauvreté en 2006 (alors qu'elles étaient pauvres en 2005), 37,0 % sont sans diplôme ou ont un CEP, 36,6 % ont un BEP ou un CAP, 15,9 ont un diplôme niveau Bac à Bac+2, et 10,5 % ont un niveau supérieur à Bac+2.

Source : Insee, Panel SRCV-SILC 2005-2006.

Entrées ou sorties de la pauvreté : personnes seules et familles monoparentales sont aussi les plus concernées

Les personnes qui ont connu une transition vis-à-vis de la pauvreté monétaire entre 2005 à 2006 ont basculé dans la pauvreté ou, au contraire, en sont sorties. Le nombre d'entrées dans la pauvreté ne varie pas ou très peu selon l'année de référence (2003, 2004 ou 2005). Environ trois millions de personnes en moyenne, réparties dans 1,37 million de ménages, sont devenues pauvres en 2006 alors qu'elles ne l'étaient pas l'année de référence. Quatre millions de personnes en moyenne sont sorties de la pauvreté entre les différentes années de référence et 2006 ; elles forment environ deux millions de ménages.

De même qu'elles restent plus fréquemment pauvres, les personnes vivant seules et les familles monoparentales basculent plus souvent que les autres dans la pauvreté, mais en sortent aussi plus souvent. Ces deux types de familles représentent 27 % de celles entrant dans la pauvreté contre 23 % de l'ensemble de la population (*figure 3*). En particulier, ce sont les familles monoparentales qui sont le plus surreprésentées parmi celles qui transitent vers et hors de la pauvreté (respectivement 12 % et 17 %, contre 8 % dans l'ensemble de la population).

De même qu'ils demeurent plus fréquemment pauvres, les non-diplômés connaissent le plus de transitions. Alors qu'ils représentent 27 % de la population, ils forment 32 % et 37 % des populations qui entrent dans la pauvreté et qui en sortent entre 2005 et 2006 (*figure 5*).

Le départ d'un enfant, l'arrivée d'une personne sans revenu sont des éléments de basculement dans la pauvreté

De manière générale, les personnes qui entrent ou sortent de la pauvreté ont plus fréquemment que les autres connu des changements d'ordre familial. 17 % des personnes ayant basculé dans la pauvreté et 19 % de celles qui en sont sorties ont ainsi vu leur situation familiale changer entre 2005 et 2006 alors que, dans l'ensemble de la population, 15 % des personnes sont confrontées à de telles modifications. Les personnes ayant connu le retour de quelqu'un sans ressource sont surreprésentées parmi celles qui basculent dans la pauvreté (4,8 % contre 1,5 % dans l'ensemble de la population) (*figure 6*). En effet, la venue d'une personne sans revenu favorise l'entrée dans la pauvreté du fait d'une augmentation de la taille du ménage (soit 0,3 ou 0,5 UC en plus selon l'âge de la personne) sans accroissement concomitant des ressources pour subvenir aux besoins supplémentaires. Le départ d'un enfant peut également favoriser le basculement dans la pauvreté : certes, il induit une baisse de 0,3 à 0,5 unités de consommation selon son âge, mais il diminue souvent les prestations familiales, voire les aides au logement.

Un événement marquant pour les transitions se trouve être la naissance d'un enfant. Pour un certain nombre de familles, il va leur éviter de basculer dans la pauvreté alors que pour d'autres, il va accompagner la sortie de pauvreté. Deux facteurs jouent alors dans des sens opposés sur la situation de pauvreté monétaire : une naissance représente une augmentation du nombre d'unités de consommation mais aussi des ressources supplémentaires, en particulier des prestations familiales.

En outre, les personnes en début de cycle de vie basculent plus souvent que les autres dans la pauvreté mais en sortent aussi le plus souvent. Ainsi, 40 % des personnes âgées de moins de 30 ans (par exemple) deviennent pauvres et 42 % ne le sont plus d'une année sur l'autre (*figure 7*), tandis que cette classe d'âge représente un tiers de l'ensemble de la population. Ce phénomène, déjà mis en évidence par des travaux antérieurs, souligne le caractère encore plus transitoire de la pauvreté chez les personnes jeunes.

6. Transitions individuelles et événements survenus en 2006

en %

	2005 à 2006				Ensemble de la population
	Rester pauvre	Devenir pauvre	Sortir de la pauvreté	Rester non pauvre	
Événements familiaux					
Un ou plusieurs changements familiaux :	19,6	16,9	19,4	14,4	15,0
Mise en couple	3,8	2,6	1,4	2,0	2,1
Divorce, séparation	1,5	0,7	2,7	1,0	1,1
Naissance	3,3	2,8	4,8	5,0	4,8
Décès	1,2	0,5	2,2	0,6	0,7
Départ d'un enfant	7,8	5,6	3,6	3,9	4,1
Départ d'une personne sans revenu	2,1	2,3	1,7	0,9	1,0
Départ d'une personne avec revenu	0,7	1,5	1,1	0,8	0,8
Retour d'un enfant	2,8	1,5	1,2	1,9	1,9
Retour d'une personne sans revenu	4,9	4,8	2,5	1,1	1,5
Retour d'une personne avec revenu	1,4	2,8	1,9	1,6	1,7
Aucun changement	80,4	83,1	80,6	85,6	85,0

Champ : personnes de France métropolitaine présentes en 2005 et 2006.

Lecture : parmi les personnes qui sont restées non pauvres en 2005 et 2006, 85,6 % n'ont connu aucun événement familial en 2006. 14,4% des personnes ont fait face à un ou à plusieurs changements d'ordre familial, par exemple à la fois une mise en couple et une naissance.

Source : Insee, Panel SRCV-SILC 2005-2006.

7. Transitions individuelles et âge en 2006

en %

	2005 à 2006				Ensemble de la population
	Rester pauvre	Devenir pauvre	Sortir de la pauvreté	Rester non pauvre	
Âge					
Moins de 30 ans	37,6	40,3	42,4	32,3	33,4
30 ans ou plus	62,4	59,7	57,6	67,7	66,6
Ensemble	100	100	100	100	100

Champ : personnes de France métropolitaine présentes les deux années.

Lecture : parmi les personnes restées pauvres en 2005 et 2006, 37,6 % avaient moins de 30 ans.

Source : Insee, Panel SRCV-SILC 2005-2006.

Les évolutions de revenus : un impact direct sur l'entrée et la sortie de la pauvreté

Les événements d'ordre familial décrits précédemment, mais aussi les changements de situation professionnelle jouent sur les évolutions des différentes catégories de revenus perçus (revenus d'activité ou de remplacement, prestations sociales) lesquelles ont bien entendu un impact direct sur la pauvreté monétaire. Ainsi, les personnes qui sont entrées dans la pauvreté ont vu leurs revenus d'activité diminuer d'environ 40 % en moyenne entre l'année de référence et 2006. Leur revenu disponible a baissé dans la même proportion. Pour un tiers de ces personnes, les revenus d'activité ont même chuté de plus de 30 %. Les personnes entrées dans la pauvreté sont caractérisées par une baisse de la part des revenus d'activité de l'ordre de 10 points dans le revenu disponible des ménages concernés. À l'inverse, les aides au logement et les minima sociaux prennent une part plus importante dans la composition du revenu disponible de ces ménages. Les prestations familiales, dont le montant est peu modulé suivant les ressources, ont en revanche un poids identique entre l'année de référence et 2006.

A contrario, on observe pour les personnes sorties de la pauvreté une nette hausse des revenus d'activité, avec toutefois une atténuation de cet effet au fur et à mesure que l'année de référence se rapproche de 2006. Ainsi les personnes sorties de la pauvreté entre 2003 et 2006 ont des revenus d'activité qui ont augmenté de 90 %, ceux sortis entre 2004 et 2006 de 83 % et ceux sortis entre 2005 et 2006 de 80 %. Près de la moitié des personnes sorties de la pauvreté ont un revenu qui s'accroît d'au moins 10 % sur la période. Cela se traduit aussi par le fait que les ménages pauvres en 2003, et sortis de la pauvreté en 2006 connaissent en moyenne une augmentation de 13 points de la part de revenus d'activité dans leur revenu disponible. Cette hausse est de 9 points si l'année de référence est 2004 et n'est plus que de 3 points pour les ménages pauvres en 2005. La part des autres composantes du revenu disponible diminue, dans des proportions plus réduites.

Entrées et sorties de la pauvreté monétaire : des déterminants multiples

Après avoir analysé de façon distincte le lien entre les entrées-sorties de la pauvreté et les variations de revenu d'un côté, ou les événements survenus dans la composition du ménage de l'autre, on prend en compte l'intégralité de ces facteurs à l'aide de régressions logistiques simples. Sont modélisées d'une part la probabilité d'entrer dans la pauvreté pour une personne non pauvre, et d'autre part celle de sortir de la pauvreté pour une personne pauvre (*figures 8 et 9*). Afin de mettre en lumière les éléments qui contribuent à la persistance de la pauvreté, la probabilité de rester 3 ou 4 ans dans la pauvreté sur la période 2003 à 2006 est également modélisée (*figure 10*). Dans les commentaires, on présentera l'effet d'une modalité d'une variable par rapport à la modalité de référence pour une personne dans la situation de référence pour les autres variables du modèle.

Plusieurs déterminants sont à l'œuvre dans ces transitions. Au niveau individuel, les évolutions du revenu du ménage au sein duquel vit la personne considérée et de sa composition¹ jouent bien évidemment un rôle direct, puisque l'on s'intéresse à la pauvreté monétaire. Les chocs que subissent les ménages au travers des événements de la vie (décès, naissances, etc.) sont également à prendre en compte car même si les revenus d'un ménage sont proches d'une année à l'autre, l'un de ces événements peut changer le nombre d'unités de consommation et donc le niveau de vie des individus présents dans ce ménage. L'environnement économique proche devrait, s'il est plus défavorable que sur le reste du territoire, tendre à accroître les entrées dans la pauvreté. À l'inverse, une zone relativement plus dynamique devrait accueillir des ménages disposant de revenus dont l'accroissement sera plus rapide que l'accroissement médian : les sorties de pauvreté monétaire devraient donc y être plus fréquentes. Enfin, les caractéristiques socio-économiques devraient également influencer les transitions. Par exemple, le fait, pour la personne concernée, de sortir du marché du travail et se retrouver au chômage, tend à réduire le revenu, ce qui devrait contribuer à l'entrée dans la pauvreté et ne pas en faciliter la sortie.

Un effet important des événements familiaux sur l'entrée dans la pauvreté

On a déjà constaté que le départ d'un enfant ou le retour d'une personne sans revenu dans le ménage sont des événements familiaux corrélés avec l'entrée d'un ménage dans la pauvreté monétaire (*figure 6*). L'analyse économétrique confirme la forte influence des événements familiaux sur l'entrée dans la pauvreté (*figure 8*). C'est le premier facteur explicatif des

1. Les variations de revenus monétaires sont mesurées pour les salaires, par le nombre d'équivalents Smic en plus ou en moins entre 2005 et 2006. Les prestations sociales sont ici restreintes aux aides au logement et aux prestations familiales. Leurs variations ainsi que celles des revenus d'activité (salaires et revenus d'indépendants) entre 2005 et 2006 sont évaluées selon leur amplitude : celles de plus ou moins 30 % d'une part et les variations considérées comme plus minimes, d'autre part.

8. Influence propre des différents facteurs sur l'entrée dans la pauvreté en 2006

	Coefficients estimés	Seuil de significativité ¹	Écart de probabilité (en points) ²
Constante	- 3,69	***	
Événements familiaux			
<i>Pas de changements entre 2005 et 2006</i>	<i>Réf.</i>		
Mise en couple	- 0,12	n.s.	n.s.
Divorce, séparation	- 0,12	n.s.	n.s.
Naissance	- 0,84	***	- 1,4
Décès	1,38	***	6,6
Départ d'un enfant	0,27	**	0,7
Départ d'une personne sans revenu	0,76	***	2,6
Départ d'une personne avec revenu	- 0,36	n.s.	n.s.
Retour d'un enfant	0,07	n.s.	n.s.
Retour d'une personne sans revenu	1,28	***	5,8
Retour d'une personne avec revenu	0,02	n.s.	n.s.
Variation des aides au logement entre 2005 et 2006			
<i>Pas ou peu de changement</i>	<i>Réf.</i>		
Une augmentation de plus de 30 %	0,94	***	3,6
Une baisse supérieure à 30 %	0,13	n.s.	n.s.
Variation des prestations familiales entre 2005 et 2006			
<i>Pas ou peu de changement</i>	<i>Réf.</i>		
Une augmentation de plus de 30 %	0,19	n.s.	n.s.
Une baisse supérieure à 30 %	0,60	***	1,9
Périodes de chômage			
<i>Pas de chômage en 2005</i>	<i>Réf.</i>		
Chômeur en 2005	0,17	n.s.	n.s.
<i>Pas de chômage en 2006</i>	<i>Réf.</i>		
Chômeur en 2006	0,31	**	0,8
Changement d'employeur			
<i>Pas de changement en 2005</i>	<i>Réf.</i>		
Changement d'employeur en 2005	- 0,43	n.s.	n.s.
<i>Pas de changement en 2006</i>	<i>Réf.</i>		
Changement d'employeur en 2006	- 0,60	*	- 1,1
Changement de profession			
<i>Pas de changement en 2005</i>	<i>Réf.</i>		
Changement de profession en 2005	- 0,88	***	- 1,4
<i>Pas de changement en 2006</i>	<i>Réf.</i>		
Changement de profession en 2006	- 0,38	*	- 0,8
Variation des revenus d'activité entre 2005 et 2006			
<i>Pas ou peu de changement</i>	<i>Réf.</i>		
Une augmentation de plus de 30 %	- 2,03	***	- 2,1
Une baisse supérieure à 30 %	0,39	***	1,1

Nombre d'observations : 18 187.

1. Les coefficients marqués sont significatifs : *** au seuil de 1 %, ** au seuil de 5 %, * au seuil de 10 %.

2. La situation de référence est celle d'une personne n'ayant connu ni changement de situation familiale entre 2005 et 2006, ni changement de situation professionnelle (pas de changement d'employeur, pas de changement de profession), qui n'a pas connu le chômage et dont les revenus d'activité du ménage, les aides au logement et les prestations familiales perçues n'ont pas ou peu varié entre 2005 et 2006. La probabilité que cette personne devienne pauvre en 2006, alors qu'elle ne l'était pas en 2005, est de 2,4 %.

Champ : personnes de France métropolitaine non pauvres en 2005, présentes en 2006.

Lecture : la probabilité qu'une personne ayant connu un décès (et dans la situation de référence pour les autres dimensions), entre dans la pauvreté est supérieure de 6,6 points à celle d'une personne n'ayant pas connu d'événement familial.

Source : Insee, Panel SRCV-SILC 2005-2006.

9. Influence propre des différents facteurs sur la sortie de la pauvreté en 2006

Facteurs ¹	Coefficients estimés	Seuil de significativité ²	Écart de probabilité (en points) ³
Constante	- 0,39	***	
Événements familiaux			
<i>Pas de changements entre 2005 et 2006</i>	<i>Réf.</i>		
Mise en couple	0,18	n.s.	n.s.
Divorce, séparation	- 0,81	***	- 17,2
Naissance	0,21	n.s.	n.s.
Décès	- 0,01	n.s.	n.s.
Départ d'un enfant	- 0,18	n.s.	n.s.
Départ d'une personne sans revenu	0,08	n.s.	n.s.
Départ d'une personne avec revenu	0,90	**	22,2
Retour d'un enfant	- 0,26	n.s.	n.s.
Retour d'une personne sans revenu	- 0,98	***	- 20,1
Retour d'une personne avec revenu	0,82	**	20,2
Variation des aides au logement entre 2005 et 2006			
<i>Pas ou peu de changement</i>	<i>Réf.</i>		
Une augmentation de plus de 30 %	0,77	***	19,0
Une baisse supérieure à 30 %	0,25	**	6,1
Variation des prestations familiales entre 2005 et 2006			
<i>Pas ou peu de changement</i>	<i>Réf.</i>		
Une augmentation de plus de 30 %	0,41	***	10,1
Une baisse supérieure à 30 %	0,04	n.s.	n.s.
Périodes de chômage			
<i>Pas de chômage en 2005</i>	<i>Réf.</i>		
Chômeur en 2005	0,68	***	16,9
<i>Pas de chômage en 2006</i>	<i>Réf.</i>		
Chômeur en 2006	- 0,94	***	- 19,4
Variation des revenus d'activité entre 2005 et 2006			
<i>Pas ou peu de changement</i>	<i>Réf.</i>		
Une baisse supérieure à 30 %	- 0,87	***	- 18,2
Une augmentation de plus de 30 %	1,00	***	24,3

Nombre d'observations : 2 420.

1. Deux autres facteurs (changement d'employeur et changement de profession entre 2005 et 2006) ont été introduits dans le modèle, mais n'ont pas d'effet significatif.

2. Les coefficients marqués sont significatifs : *** au seuil de 1%, ** au seuil de 5%, * au seuil de 10 %.

3. La situation de référence est celle d'une personne n'ayant connu ni changement de situation familiale entre 2005 et 2006, ni changement de situation professionnelle (pas de changement d'employeur, pas de changement de profession), qui n'a pas connu le chômage et dont les revenus d'activité du ménage, les aides au logement et les prestations familiales perçues n'ont pas ou peu varié entre 2005 et 2006. La probabilité que cette personne sorte de la pauvreté en 2006, alors qu'elle était pauvre l'année précédente, est de 40,3 %.

Champ : personnes de France métropolitaine pauvres en 2005, présentes en 2006.

Lecture : la probabilité qu'une personne confrontée à l'arrivée d'une personne sans revenu dans son ménage (et dans la situation de référence pour les autres dimensions) sorte de la pauvreté est inférieure de 20,2 points à celle d'une personne n'ayant pas connu d'événement familial.

Source : Insee, Panel SRCV-SILC 2005-2006.

10. Facteurs influant sur la persistance de la pauvreté de 2003 à 2006

	Coefficients estimés	Seuil de significativité ¹	Écart de probabilité (en points) ²
Constante	- 3,65	***	
Taux de chômage départemental	0,055	***	0,2
Type de ménage			
Personne seule	1,21	***	5,4
<i>Couple sans enfant</i>	<i>Réf.</i>		
Famille monoparentale	1,61	***	9,0
Couple avec 1 enfant	0,64	***	2,1
Couple avec 2 enfants ou plus	0,71	***	2,5
Autre type de ménage	2,03	***	13,9
Catégorie sociale de la personne de référence du ménage			
Agriculteur	0,26	n.s.	n.s.
Artisan, commerçant	- 0,74	***	- 1,3
Cadre supérieur	- 3,20	***	- 2,4
Profession libérale	- 2,28	***	- 2,3
Profession intermédiaire	- 0,91	***	- 1,5
Employé	- 1,13	***	- 1,7
<i>Ouvrier</i>	<i>Réf.</i>		
Inactif	0,75	***	2,7
Catégorie sociale du conjoint de la personne de référence			
Agriculteur	1,67	***	9,5
Artisan, commerçant	1,30	***	6,2
Cadre supérieur	0,14	n.s.	n.s.
Profession libérale	- 0,85	*	- 1,4
Profession intermédiaire	- 0,52	**	- 1,0
Employé	- 0,34	n.s.	n.s.
<i>Ouvrier</i>	<i>Réf.</i>		
Inactif	1,75	***	10,5
Âge de la personne de référence du ménage			
25 ans ou moins	0,05	n.s.	n.s.
<i>De 26 à 55 ans</i>	<i>Réf.</i>		
De 56 à 64 ans	- 0,47	***	- 0,9
65 ans ou plus	- 0,58	***	- 1,1
Taille de la commune de résidence du ménage			
Rural et unité de moins de 5 000 habitants	0,02	n.s.	n.s.
5 000 - 20 000 habitants	- 0,21	*	- 0,5
20 000 - 100 000 habitants	- 0,14	n.s.	n.s.
<i>Plus de 100 000 habitants</i>	<i>Réf.</i>		
Agglomération parisienne	- 0,08	n.s.	n.s.
Niveau de diplôme de la personne de référence du ménage			
Sans diplôme ou CEP	0,76	***	2,7
<i>CAP, BEP</i>	<i>Réf.</i>		
Bac à Bac +2	- 0,58	***	- 1,1
Supérieur à Bac +2	- 0,61		- 1,1

Nombre d'observations 16 954.

1. Les coefficients marqués sont significatifs : *** au seuil de 1 %, ** au seuil de 5 %, * au seuil de 10 %.

2. La situation de référence est celle d'un ouvrier âgé de 26 à 55 ans, titulaire d'un BEP ou CAP vivant en couple avec une femme ouvrier, sans enfant, et habitant dans une commune de plus de 100 000 habitants. La probabilité que cette personne reste longtemps dans la pauvreté sur la période 2003-2006 (3 ou 4 ans) est de 2,5 %.

Champ : ménages de France métropolitaine présents en 2003, 2004, 2005 et 2006.

Lecture : une personne dans la situation de référence voit sa probabilité de « persister » dans la pauvreté (c'est à dire de rester pauvre au moins 3 années entre 2003 et 2006) augmenter de 0,2 point si le taux de chômage départemental augmente d'un point.

Source : Insee, Panel SRCV-SILC 2003-2006.

disparités de taux d'entrée dans la pauvreté (les plus forts écarts de probabilité sont induits par des changements d'ordre familiaux). Un décès, même s'il conduit à une réduction de la taille du ménage, peut correspondre pour les ménages concernés au départ d'un apporteur de ressources, donc à une baisse du revenu disponible : un tel évènement accroît fortement le risque de basculer dans la pauvreté. À autres caractéristiques égales (*voir situation de référence dans la figure 8*), les personnes ayant subi le décès d'un proche ont une probabilité de devenir pauvres supérieure de près de 7 points à celle des personnes qui n'ont pas connu de changement de leur situation familiale. Le retour d'une personne sans revenu augmente aussi, avec une intensité comparable, le risque d'entrer dans la pauvreté (près de + 6 points), du fait de la hausse des unités de consommation et de la baisse du niveau de vie engendrée. Au final, le départ d'un enfant se traduit, à caractéristiques égales, par un niveau de vie moindre, mais accroît moins que le départ d'un adulte le risque d'entrer dans la pauvreté (la baisse des unités de consommation est de 0,3 à 0,5 selon son âge, contre 0,5 pour un adulte).

En revanche, l'arrivée d'un nouveau-né réduit le risque d'entrer dans la pauvreté monétaire. La naissance, malgré une augmentation de 0,3 unité de consommation, favorise, toutes choses égales par ailleurs, une hausse du niveau de vie. Mais la causalité n'est pas simple. En effet, la décision du premier enfant est souvent liée à l'accès à une situation « stable » de la part des parents.

L'entrée dans la pauvreté est corrélée avec une augmentation des aides au logement et, dans une moindre mesure, une baisse des prestations familiales : une augmentation importante des aides au logement accroît de près de 4 points la probabilité de basculer dans la pauvreté, à autres caractéristiques égales. Une diminution importante des prestations familiales accroît, quant à elle, cette probabilité de près de 2 points. En entrant dans la pauvreté, les ménages concernés disposent d'un revenu disponible plus faible qu'auparavant, ce qui peut en effet les rendre éligibles aux aides au logement. En outre, plus les revenus d'activité s'accroissent de manière sensible moins le risque de pauvreté est présent.

Un conjoint inactif ou indépendant contribue à la persistance dans la pauvreté

Entrer une année donnée dans la pauvreté ne signifie pas forcément s'y maintenir longtemps. Cependant, parmi les personnes qui ont connu la pauvreté de 2003 à 2006, trois sur dix sont restées pauvres plus de la moitié du temps. Plusieurs éléments contribuent à cette persistance dans la pauvreté. De même qu'elles influent sur l'entrée dans la pauvreté, les caractéristiques sociodémographiques des personnes et leur situation familiale peuvent contribuer à les y maintenir. L'articulation au niveau du ménage d'autres éléments est également à prendre en compte. En particulier, pour les couples, les situations respectives des conjoints vis-à-vis du marché du travail peuvent contribuer à maintenir le ménage plus durablement en deçà du seuil de pauvreté, par exemple à travers l'absence ou la variabilité des ressources apportées par l'un ou l'autre.

Les ménages ayant connu 3 ou 4 années de pauvreté sont le plus souvent composés de personnes âgées, plus ou moins inactives. Plus que les caractéristiques sociodémographiques, les caractéristiques du ménage dans lequel vit la personne concourent à la persistance dans la pauvreté (*figure 10*). Outre le fait d'être une personne seule, les familles monoparentales et les ménages dits « complexes » forment aussi des catégories très exposées à cette persistance dans la pauvreté. Ainsi, une personne élevant seule son (ou ses) enfant(s) a une probabilité de persister dans la pauvreté supérieure de 9 points à celle d'une personne vivant en couple sans enfant. Les autres familles ayant une probabilité élevée de persistance dans la pauvreté ont la particularité d'avoir un conjoint inactif ou indépendant (agriculteur ou artisan-commerçant) : elle est supérieure de 6 à 10 points à celle d'une personne ayant un conjoint ouvrier. Ceci peut s'expliquer par l'incertitude pesant sur les revenus d'activité des non-salariés. D'une année à

l'autre, ces revenus sont plus volatiles et peuvent devenir nuls voire négatifs, à la différence des revenus salariaux, et participer ainsi à maintenir le ménage dans la pauvreté. Un environnement économique local défavorable – qualifié ainsi en raison d'un taux de chômage élevé dans le département – contribue également à la persistance de la pauvreté.

Le chômage réduit les chances de sortir de la pauvreté

Parmi les facteurs pris en compte dans l'analyse économétrique, les variations de revenus d'activité constituent un des deux premiers facteurs explicatifs de la sortie de la pauvreté (*figure 9*). Une augmentation sensible des revenus d'activité (de plus de 30 %) accroît la probabilité de sortir de la pauvreté de 24 points. La sortie de la pauvreté est aussi favorisée, mais dans une moindre mesure, par une augmentation sensible des prestations sociales, aides au logement ou prestations familiales.

Les caractéristiques familiales jouent également un rôle important, même si les événements qui affectent la composition du ménage ne sont pas tous à l'origine de la sortie des personnes de la pauvreté monétaire. Par ailleurs, d'autres événements que ceux qui influencent sur le basculement dans la pauvreté sont à l'œuvre ici. Des événements comme une naissance, un décès, le départ d'un enfant n'ont pas d'effet spécifique sur la sortie de pauvreté. En revanche, le retour d'une personne sans ressource, du fait de l'augmentation des unités de consommation qu'il entraîne, accroît fortement la probabilité de demeurer pauvre. Ainsi les personnes confrontées à une telle arrivée dans leur ménage ont une probabilité inférieure de 20 points de sortir de la pauvreté. Si la personne supplémentaire qui rejoint le ménage apporte des ressources, cela favorise au contraire la sortie de la pauvreté. En revanche, divorcer ou se séparer augmente la probabilité de maintien dans la pauvreté.

Outre les évolutions de revenus et les événements familiaux, la situation vis-à-vis du marché du travail a aussi un impact important sur la sortie de la pauvreté. L'emploi peut préserver de la pauvreté : il apparaît qu'être au chômage plutôt qu'occuper un emploi en 2006 réduit de 19 points la probabilité de sortir de la pauvreté cette même année.

Pour les trois modèles mis en œuvre (*figures 8, 9 et 10*), il est possible d'estimer une version simplifiée qui n'intègre pas les variations de revenus. Ces dernières, en particulier celles des revenus d'activité, ne sont en effet pas totalement indépendantes des changements de situation vis-à-vis du marché du travail (passage au chômage notamment). Cependant, ces estimations conduisent, pour tous les autres facteurs pris en compte, à des effets du même ordre. En revanche, le passage par le chômage a un effet de plus grande ampleur, dont la significativité est améliorée : il « capte » ainsi une partie des effets provenant des variations concomitantes des ressources.

L'environnement économique local influe sur l'entrée et la sortie de la pauvreté

Les faits stylisés présentés ci-dessus à l'aide de deux modèles descriptifs simples sur l'entrée et la sortie de pauvreté sont complétés par l'estimation d'un modèle global qui tient compte simultanément de toutes les situations et transitions vis-à-vis de la pauvreté monétaire. La sortie de la pauvreté est prise comme situation de référence, les autres modalités étant le fait de rester pauvre, devenir pauvre ou rester non pauvre. Cette analyse est menée non pas à un niveau individuel mais au niveau du ménage. Le modèle intègre en outre un élément de contexte : l'environnement économique proche, appréhendé à travers le taux de chômage du département de résidence du ménage (*encadré 3*).

11. Influence des différents facteurs sur les transitions des ménages

	Rester pauvre		Devenir pauvre		Sortir de la pauvreté		Rester non pauvre	
Constante¹	-0,296	***	-1,424	***	-1,375	***	0,199	***
Taux de chômage départemental	0,050	***	0,034	***	0,038	***	-0,051	***
Âge de la personne de référence du ménage								
Âge	-0,580	***	-0,250	***	-0,315	***	0,470	***
Âge au carré	0,047	***	0,020	***	0,027	***	-0,038	***
Taille de la commune de résidence du ménage								
Rural et unité de moins de 5 000 habitants	-0,009	n.s.	0,025	n.s.	0,028	n.s.	-0,013	n.s.
5 000 - 20 000 habitants	-0,111	***	-0,078	**	-0,058	n.s.	0,099	***
20 000 - 100 000 habitants	-0,083	***	-0,011	n.s.	-0,030	n.s.	0,053	**
Plus de 100 000 habitants	<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>	
Agglomération parisienne	-0,110	***	-0,035	n.s.	-0,046	n.s.	0,075	***
Diplôme								
Sans diplôme ou CEP	0,459	***	0,255	***	0,271	***	-0,424	***
CAP, BEP	<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>	
Bac à Bac+2	-0,199	***	-0,236	***	-0,246	***	0,233	***
Supérieur à Bac+2	-0,386	***	-0,390	***	-0,302	***	0,405	***
Événements familiaux								
<i>Pas de changement</i>	<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>	
Mise en couple	-0,126	*	0,075	n.s.	-0,132	n.s.	0,100	*
Divorce, séparation	0,099	*	0,347	***	0,164	*	-0,240	***
Naissance	-0,069	n.s.	0,007	n.s.	-0,088	n.s.	0,029	n.s.
Décès	0,348	***	0,457	***	0,231	**	-0,444	***
Départ d'un enfant	0,118	**	0,033	n.s.	0,099	n.s.	-0,076	**
Départ d'une personne sans revenu	0,307	***	-0,110	n.s.	0,126	n.s.	-0,162	*
Départ d'une personne avec revenu	0,007	n.s.	-0,046	n.s.	0,087	n.s.	-0,089	n.s.
Retour d'un enfant	-0,062	n.s.	-0,084	n.s.	0,025	n.s.	0,060	n.s.
Retour d'une personne sans revenu	0,344	***	0,440	***	0,284	***	-0,410	***
Retour d'une personne avec revenu	-0,241	***	-0,235	**	0,162	n.s.	0,149	**

Nombre d'observations : 40 403.

1. Les coefficients marqués sont significatifs : *** au seuil de 1 %, ** au seuil de 5 %, * au seuil de 10 %.

Champ : ménages de France métropolitaine présents en 2003, 2004, 2005 et 2006.

Lecture : toutes choses égales par ailleurs, avoir un diplôme supérieur à Bac+2 augmente la probabilité de ne pas tomber dans la pauvreté et réduit celle d'y entrer et de s'y maintenir.

Source : Insee, Panel SRCV-SILC 2003-2006.

La situation économique locale joue en effet de manière très significative sur les transitions. Ainsi plus elle est favorable, plus elle permet d'être préservé de la pauvreté et dans une moindre mesure, de favoriser la sortie de pauvreté (figure 11).

Parmi les caractéristiques sociodémographiques, le niveau de diplôme a un effet très significatif sur les transitions. Il apparaît ainsi que les diplômés techniques et universitaires au-delà du Bac réduisent la probabilité d'entrer dans la pauvreté et de s'y maintenir, tandis qu'un faible niveau scolaire a un fort effet marginal allant dans le sens contraire. Ce résultat est cohérent avec des études antérieures [Lollivier, Verger, 2005].

L'entrée dans la pauvreté est favorisée par deux types d'événements majeurs : en premier lieu les décès survenus dans le ménage et en second lieu les divorces ou les séparations. Et, dans l'autre sens, le retour d'un apporteur de ressources préserve plutôt de la pauvreté. ■

Un modèle global de transition

Pour compléter l'étude des transitions de pauvreté des ménages, on spécifie un modèle multinomial avec variables latentes à quatre modalités : sortir de la pauvreté (trans=0), rester pauvre (trans=1), tomber dans la pauvreté (trans=2), et ne pas connaître la pauvreté (trans=3). Pour un ménage i , localisé dans un département j , la probabilité qu'une transition de type $trans \in \{1,2,3\}$ survienne à la date t s'écrit :

$$P(trans_{it} = trans | X_{it}, Z_{jt}) = \frac{\exp(X_{it}\alpha_s + Z_{jt}\beta_s)}{\sum_{s=0,1,2,3} \exp(X_{it}\alpha_s + Z_{jt}\beta_s)}$$

où X_{it} est un ensemble de variables individuelles à la date t (supposées exogènes) et Z_{jt} est un ensemble de variables contextuelles agrégées sur le département j à la date t . Nous choisissons trans=0 comme transition de référence, à savoir la sortie de pauvreté (et posons donc $\alpha_0 = 0$ et $\beta_0 = 0$). Dans l'étude, la seule variable contextuelle prise en compte est le taux de chômage départemental. D'autres facteurs contextuels apporteraient des dimensions supplémentaires à cette étude, par exemple l'activité économique locale dominante (à travers le secteur d'activité dominant dans le département), ou encore l'utilisation d'une échelle spatiale plus fine au niveau de la commune, voire du quartier.

Pour en savoir plus

Aassve A., Burgess S., Dickson M., Propper C., « Modelling poverty by not modelling poverty: An application of a simultaneous hazards approach to the UK », CASE Papers, 106, Centre for Analysis of Social Exclusion, LSE, 2005.

Albouy V., Roth N., « Les aides publiques en direction des familles : ampleur et incidences sur les niveaux de vie », Haut Conseil de la population et de la famille, février 2003.

Chardon O., Daguët F., Vivas E., « Les familles monoparentales, des difficultés à travailler et à se loger », *Insee Première* n° 1195, juin 2008.

Courtioux P., Laïb N., Le Minez S., Mirouse B., « L'incidence du système de prélèvements et de transferts sociaux sur le niveau de vie des ménages en 2004 : une approche par microsimulation », *Études et Résultats* n° 408, Drees, juin 2005.

Dell F., Legendre N., « Les enfants pauvres : une autre image de la pauvreté ? », *Document de travail de la DSDS*, n° 0304, Insee, 2003.

Fall M., Menéndez M., « L'apport des analyses longitudinales dans la connaissance des phénomènes de pauvreté et exclusion sociale », *Les travaux de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale 2007-2008*, pp. 605-643, La Documentation Française, 2008.

Godefroy P., Pujol J., Raynaud E., Tomasini M., « Inégalités de niveau de vie et mesures de la pauvreté en 2006 », *Insee Références Les revenus et le patrimoine des ménages*, édition 2009.

Goutard L., Pujol J., « Les niveaux de vie en 2006 », *Insee Première* n° 1203, juillet 2008.

Jauneau Y., Raynaud E., « Des disparités importantes d'évolutions de niveau de vie », *Insee Références Les revenus et le patrimoine des ménages*, édition 2009.

Jenkins S. P., « Modelling household income dynamics », *Journal of Population Economics*, Springer, vol. 13(4), pp. 529-567, 2000.

Lollivier S., Verger D., « Trois apports des données longitudinales à l'analyse de la pauvreté », *Économie et Statistique* n° 383-384-385, Insee, 2005.